



CLUB SAINT HUBERT DU NORD

Association loi 1901 – Affiliée à la Société Centrale Canine
Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture – Reconnue d'Utilité Publique



2 EXPOSITIONS CANINES

le même week-end, au même endroit
avec attribution du CACS de la S.C.C. les deux jours
et du CACIB de la F.C.I. le dimanche
et avec des juges différents chaque jour



DOUAI



GAYANT EXPO CONCERTS (Rue de Tournai - à 700 mètres de la gare)

Tous les rings entièrement moquettés

les 11 et 12 juin 2016

Exposition du dimanche 12 juin 2016

Crufts Qualificative pour CRUFTS 2017 Crufts

Chaque jour : Best in Show Adultes – Jeunes – Puppy - Baby et Vétérans

1^{ère} Clôture des engagements : 3 mai 2016 - 2^{ème} Clôture des engagements : 20 mai 2016

Attention nombre de chiens limité chaque jour

Tarifs d'inscriptions valables pour chaque jour

(remise de 5 % sur les frais d'inscription des chiens pour ceux qui participent les 2 jours avec les mêmes chiens)

Inscriptions au plus tard le 3 mai 2016	Non Membres du CSHN	Membres du CSHN	Inscriptions entre le 4 mai et le 20 mai 2016	Non Membres du CSHN	Membres du CSHN
1 ^{er} chien y compris catalogue et entrée exposant	40 €	38 €	1 ^{er} chien y compris catalogue et entrée exposant	50 €	48 €
2 ^{ème} chien	36 €	34 €	2 ^{ème} chien	46 €	44 €
3 ^{ème} chien + 1 entrée gratuite	30 €	28 €	3 ^{ème} chien + 1 entrée gratuite	40 €	38 €
les autres chiens	26 €	24 €	les autres chiens	36 €	34 €
Baby - Puppy – Vétéran	26 €	24 €	Baby - Puppy – Vétéran	36 €	34 €
Meute	76 €	72 €	Meute	86 €	84 €
Chien supplémentaire	26 €	24 €	Chien supplémentaire	36 €	34 €
Couple	Gratuit	Gratuit	Couple	Gratuit	Gratuit
Lot d'Affixe et Classe Reproducteur	Gratuit	Gratuit	Lot d'Affixe et Classe Reproducteur	Gratuit	Gratuit
Accompagnateur	5 €	5 €	Accompagnateur	5 €	5 €
Chien ne concourant pas (ne pourra être ni présenté ni confirmé)	10 €	10 €	Chien ne concourant pas (ne pourra être ni présenté ni confirmé)	10 €	10 €

CSHN – Expositions de Douai

26 Résidence Charles Dupas - 59111 LIEU-SAINT-AMAND (France)

0033 (0)327 898 525 – 0033 (0)320 829 780 – 0033 (0)965 149 974 – 00 33 (0)327 358 049

<http://www.cshn.fr>

Composition du jury pressenti

Samedi 11 juin 2016	Races	Dimanche 12 juin 2016
Mme DESSERNE M. VIZZARI M. SCHWARTZ M. SCHWARTZ M. BARENNE M. SCHWARTZ M. POCAS (Portugal) Mme DESSERNE M. PECOULT M. SCWARTZ M. PECOULT M. SCHWARTZ Mme NURMATOVA (Uzbekistan) Mme NURMATOVA (Uzbekistan) M. Timothy THOMAS (Australie) M. Timothy THOMAS (Australie) M. Timothy THOMAS (Australie) Mme RIVIERE Mme RIVIERE Mme RIVIERE Mme RIVIERE Mme RIVIERE M. PECOULT Mme RIVIERE M. PECOULT M. PECOULT M. PECOULT M. PECOULT M. Timothy THOMAS (Australie) M. VIZZARI M. VIZZARI M. VIZZARI M. Timothy THOMAS (Australie) Mme METANS M. WILBERG (Norvège) M. WILBERG (Norvège) M. WILBERG (Norvège) M. WILBERG (Norvège) Mme CUNY Mme TEVALIN (Finlande) M. DOVAL (Espagne) M. PICHARD (Suisse) M. POCAS (Portugal) Mme METANS M. VIZZARI Mme TEVALIN (Finlande) Mme TEVALIN (Finlande) Mme TEVALIN (Finlande) M. BARENNE Mme TEVALIN (Finlande) M. Timothy THOMAS (Australie) M. POCAS (Portugal) M. GRUNHEID M. POCAS (Portugal) Mme BODSON M. PECOULT M. PECOULT M. DE SANTIAGO (Porto Rico) M. CHAGNARD M. PECOULT M. POCAS (Portugal) M. WILBERG (Norvège) M. VICKERS (GB) M. DESCHUYMERE (Belgique) M. BARENNE M. GRUNHEID M. THEVENON M. THEVENON M. BARENNE Mme BODSON Mme CUNY Mme CUNY M. DOVAL (Espagne) M. CHANG (Malaisie) Mme WEIJENBORG-WEGGEMANS Mme WEIJENBORG-WEGGEMANS M. David MILLER (USA) Mme WEIJENBORG-WEGGEMANS Mme INGLIS (GB)	<p>1^{er} Groupe</p> <p>Berger Allemand Berger Australien Kelpie Bergers Belges Malinois et Groenendael Bergers Belges Tervuren et Laekenois Schipperke Berger Catalan Berger de Majorque Berger Portugais Berger Australien – Australian Sheperd Berger de Beauce Berger de Brie Berger de Picardie Berger des Pyrénées Colley poil long et court Bearded Collie Berger des Shetland Old English Sheepdog Welsh Corgi Bergers Hongrois Bergers Italiens Bergers Hollandais Schapendoes Chien Loup de Saarlos Bergers Polonais (Podhale & Nizinny) Berger Croate et Roumain Chien Loup tchécoslovaque Berger de Russie Méridionale Slovensky Cuvac Berger Blanc Suisse Bouvier Australien – Australian Cattledog Bouvier des Ardennes Bouvier des Flandres Border Collie</p> <p>2^{ème} Groupe</p> <p>Dobermann Pinschers Affenspinscher Schnauzers Griffon Hollandais Terrier Noir Russe Boxer Bulldog Anglais Bullmastiff – Mastiff Dogue Allemand Dogue Argentin Dogue de Bordeaux Dogo Canario Dogue majorquin Fila Brasileiro Mátin Napolitain Cymaron Uruguayen Shar Pei Hovawart Cane Corso Montagne et Mátin des Pyrénées Rottweiler Saint Bernard – Dogue du Tibet Léonberg Terre Neuve - Landseer Sarplaninac – Asie Centrale - Caucase Mátin Espagnol Tous les Bouviers Suisses Reste du Groupe</p> <p>3^{ème} Groupe</p> <p>Fox Terrier Terriers d'Ecosse Terrier du Yorkshire Staffordshire Américain Bull Terrier Staffordshire Bull Terrier Jack et Parson Terriers Deutscher Jagdterrier Airedale Autres terriers</p> <p>4^{ème} Groupe</p> <p>Teckels</p> <p>5^{ème} Groupe</p> <p>Spitz Allemands et Italien Husky Sibérien Malamute de l'Alaska Chow Chow Akita Américain Pomeranian</p>	<p>M.ZAGLIO M. Timothy THOMAS (Australie) M. FORTE (Irlande) M. FORTE (Irlande) M. DUPAS M. PECOULT M. VIZZARI M. Timothy THOMAS (Australie) M. SCHWARTZ M. DEBROUWER M. SCHWARTZ M. PECOULT M. WILBERG (Norvège) M. WILBERG (Norvège) M. CHAGNARD M. CHAGNARD M. WILBERG (Norvège) Mme NURMATOVA (Uzbekistan) Mme NURMATOVA (Uzbekistan) M. WAUBEN (Pays-Bas) M. WAUBEN (Pays-Bas) M. WAUBEN (Pays-Bas) Mme NURMATOVA (Uzbekistan) Mme NURMATOVA (Uzbekistan) Mme NURMATOVA (Uzbekistan) Mme NURMATOVA (Uzbekistan) M. DE SANTIAGO (Porto Rico) M. Timothy THOMAS (Australie) M. DUPAS M. DUPAS M. DE SANTIAGO (Porto Rico)</p> <p>M. POCAS (Portugal) Mme BODSON Mme BODSON Mme BODSON M. POCAS (Portugal) Mme NURMATOVA (Uzbekistan) M. POCAS (Portugal) M. PECOULT Mme TEVALIN (Finlande) M. PICHARD (Suisse) Mme TEVALIN (Finlande) Mme TEVALIN (Finlande) M. VIZZARI M. VIZZARI M. VIZZARI M. VIZZARI Mme TEVALIN (Finlande) M. VIZZARI M. POCAS (Portugal) Mme DESSERNE M. POCAS (Portugal) M. PECOULT M. Rui OLIVEIRA (Portugal) Mme RIVIERE M. DESCHUYMERE (Belgique) M. WAUBEN (Pays-Bas) Mme NURMATOVA (Uzbekistan) M. VIZZARI Mme RIVIERE M. POCAS (Portugal)</p> <p>M. Timothy THOMAS (Australie) M. DUPAS M. CHANG (Malaisie) M. PICHARD (Suisse) M. Rui OLIVEIRA (Portugal) M. DESCHUYMERE (Belgique) M. Rui OLIVEIRA (Portugal) M. PICHARD (Suisse) M. GRUNHEID M. GRUNHEID</p> <p>M. KOMROWSKI (Allemagne)</p> <p>M. BARENNE M. CHANG (Malaisie) M. CHANG (Malaisie) M. BARENNE M. DE SANTIAGO (Porto Rico) M. BARENNE</p>

Samedi 11 juin 2016

Mme WEIJENBORG-WEGGEMANS
M. David MILLER (USA)
Mme WEIJENBORG-WEGGEMANS
M. Timothy THOMAS (Australie)
M. BARENNE
M. Timothy THOMAS (Australie)
M. David MILLER (USA)

Mme BODSON
M. WILBREG (Norvège)
M. WILBERG (Norvège)
M. David MILLER (USA)
M. GRUNHEID
M. FORTE (Irlande)
Mme DESSERNE

Mme NURMATOVA (Uzbekistan)
Mme NURMATOVA (Uzbekistan)
M. FORTE (Irlande)

Mme NURMATOVA (Uzbekistan)
M. FORTE (Irlande)

M. PICHARD (Suisse)
M. BOUÉE
M. BOUÉE

M. Rui OLIVEIRA (Portugal)
M. Rui OLIVEIRA (Portugal)
M. Rui OLIVEIRA (Portugal)
M. Rui OLIVEIRA (Portugal)
M. PICHARD (Suisse)
M. David MILLER (USA)
M. Timothy THOMAS (Australie)
M. David MILLER (USA)

M. David MILLER (USA)
M. Timothy THOMAS (Australie)
M. David MILLER (USA)
M. KOMOROWSKI (Allemagne)
M. FORTE (Irlande)
M. FORTE (Irlande)

M. Timothy THOMAS (Australie)
Mme DESSERNE
M. FORTE (Irlande)
Mme TEVALIN (Finlande)
M. CHANG (Malaisie)
M. WILBERG (Norvège)
M. DE SANTIAGO (Porto Rico)

Mme METANS
Mme INGLIS (GB)
M. DOVAL (Espagne)
M. FORTE (Irlande)
M. DOVAL (Espagne)
Mme TEVALIN (Finlande)
M. KOMOROWSKI (Allemagne)

M. CHANG (Malaisie)
Mme METANS
M. POCAS (Portugal)
M. David MILLER (USA)
M. WILBERG (Norvège)
M. GRUNHEID
M. POCAS (Portugal)
M. David MILLER (USA)
M. BARENNE

Races

Eurasier
Basenji
Chien de Canaan
Chien du Pérou et Mexicain
Chiens Nordiques et Spitz asiatiques
Shiba Inu
Podenco – Pharaon - Cirneco

6^{ème} Groupe

Dalmatien
Rhodesian Ridgeback
Beagle
Basset Hound
Chien de Saint Hubert
Basset Artésien Normand – Chien Artois
Griffons Vendéens - Reste du Groupe

7^{ème} Groupe

Braque Allemand – Braque Français

Barbu Tchèque

Braque de Weimar

Drahthaar

Braques Hongrois

Braques Italiens - Spinone

Epagnuel Breton

Braque du Bourbonnais et d'Auvergne

Epagnuel Picard

Bleu de Picardie – Pont Audemer

Khorthals – Epagneuls Français

Epagneuls de Munster - Langhaar

Pointer

Setter Anglais

Setter Gordon

Setter Irlandais

8^{ème} Groupe

Retrievers Labrador et Golden

Autres retrievers

Cocker Américain

Autres Spaniels

Chiens d'Eau

Reste du Groupe

9^{ème} Groupe

Bichons – Petit Chien Lions

Caniches

Griffons Belges

Boston terrier et Carlin

Chiens Nus

Coton de Tuléar

Chihuahua

Chiens du Tibet

Cavaliers King Charles

King Charles Spaniel

Epagneuls Pékinois et Japonais

Papillons et Phalènes et Ruuski Toy

Bouledogues Français Mâles

Bouledogues Français Femelles

10^{ème} Groupe

Afghans et Salukis

Barzoïs

Irish Wolfhound – Deerhound

Greyhound

Whippet

Magyar Agar - Azawakh

Petit lévrier Italien

Sloughi – Galgo – Chart

Races non reconnues FCI

SPECIALE
SPECIALE

Dimanche 12 juin 2016

M. WILBERG (Norvège)
M. CHANG (Malaisie)
M. BARENNE
M. DE SANTIAGO (Porto Rico)
Mme WEIJENBORG-WEGGEMANS
Mme WEIJENBORG-WEGGEMANS
M. Rui OLIVEIRA (Portugal)

M. David MILLER (USA)
M. David MILLER (USA)
M. David MILLER (USA)
M. GRUNHEID
M. GOUBIE
M. Rui DE OLIVEIRA (Portugal)
M. WAUBEN (Pays-Bas)

M. Rui OLIVEIRA (Portugal)
M. FORTE (Irlande)

M. Rui OLIVEIRA (Portugal)
M. Rui OLIVEIRA (Portugal)

M. Rui OLIVEIRA (Portugal)

M. FORTE (Irlande)
M. BARENNE

M. FORTE (Irlande)
M. BARENNE

M. PICHARD (Suisse)
M. Rui OLIVEIRA (Portugal)

M. DE SANTIAGO (Porto Rico)
M. PICHARD (Suisse)

M. Timothy THOMAS (Australie)
M. DOVAL (Espagne)
M. DOVAL (Espagne)

M. DOVAL (Espagne)
Mme HERAUD

M. DOVAL (Espagne)
Mme HERAUD

M. Rui OLIVEIRA (Portugal)
M. Rui OLIVEIRA (Portugal)

M. CHAGNARD
M. WILBERG (Norvège)

Mme METANS
M. CHANG (Malaisie)
M. PICHARD (Suisse)

Mme METANS
Mme INGLIS (GB)
M. TEPPAZ MISSON

M. DESSERNE
Mme DESSERNE

M. PICHARD (Suisse)
M. DE SANTIAGO (Porto Rico)
M. BARENNE

Mme METANS
M. DE SANTIAGO (Porto Rico)
M. POCAS (Portugal)

M. DESCHUYMERE (Belgique)
M. David MILLER (USA)
M. GRUNHEID

Mme DESSERNE
M. DE SANTIAGO (Porto Rico)
M. POCAS (Portugal)

M. DE SANTIAGO (Porto Rico)
M. POCAS (Portugal)
M. David MILLER (USA)

M. DE SANTIAGO (Porto Rico)
M. POCAS (Portugal)
M. DESCHUYMERE (Belgique)

M. David MILLER (USA)
M. GRUNHEID
Mme DESSERNE

Briquet de Provence – Cursinu- Berger Américain Miniature Bruno St Hubert Français – Epagneul St Usuge – Ratier de Prague – Continental Bulldog

Chiens Particolores à Poil Frisé – Cao de Gado Transmontano – Barbado de Tercera

Juges des groupes Samedi

1^{er} Groupe
2^{ème} Groupe
3^{ème} Groupe
4^{ème} Groupe
5^{ème} Groupe
6^{ème} Groupe
7^{ème} Groupe
8^{ème} Groupe
9^{ème} Groupe
10^{ème} Groupe
Couples
Lot reproducteur
Lot d'affixe
BIS Baby
BIS Puppy
BIS Vétérans
BIS Jeunes
BIS Adultes

M. PEKOULT
M. POCAS
Mme CUNY
M. DOVAL
M. THOMAS
M. FORTE
Mme DESSERNE
M. OLIVEIRA
Mme METANS
M. GRUNHEID
Mme BODSON
Mme CUNY
M. THEVENON
M. CHANG
M. WILBERG
M. DE SANTIAGO
M. DESCHUYMERE
M. PICHARD

Juges des Groupes Dimanche

1^{er} Groupe
2^{ème} Groupe
3^{ème} Groupe
4^{ème} Groupe
5^{ème} Groupe
6^{ème} Groupe
7^{ème} Groupe
8^{ème} Groupe
9^{ème} Groupe
10^{ème} Groupe
Couples
Lot reproducteur
Lot d'affixe
BIS Baby
BIS Puppy
BIS Vétérans
BIS Jeunes
BIS Adultes

Mme NURMATOVA
Mme TEVALIN
M. DESCHUYMERE
M. KOMOROWSKI
Mme WEIJENBORG
M. MILLER
M. WILBERG
M. CHANG
M. BARENNE
M. POCAS
M. WAUBEN
Mme RIVIERE
M. PEKOULT
M. POCAS
M. DOVAL
M. THOMAS
M. OLIVEIRA
M. DE SANTIAGO

Les expositions se tiendront à GAYANT EXPO Route de Tournai à DOUAI les 11 et 12 juin 2016

ARRIVEE ET JUGEMENT :

L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h30. Les chiens seront convoqués à un horaire précis, il n'est donc pas nécessaire d'être présent dès 7h30. Les jugements commenceront à 9h00. Il faut être arrivé au plus tard 45 minutes avant l'heure des jugements. Les numéros seront à retirer avec les catalogues à l'entrée sur présentation de la carte d'exposant. Aucun accusé de réception ne sera envoyé. La carte d'exposant et les cartes d'accompagnateurs seront envoyées dans les 10 jours qui précèdent l'exposition.

LOGEMENT : Exposition sans cages Prévoir vos cages et box personnels – Vastes zones réservées

ENTREE ET SORTIE DES CHIENS : Les chiens non classés seront autorisés à sortir après les jugements sur présentation de leur carton de qualificatif. Aucune sortie ne sera autorisée avant **17h30** pour les autres.

TOILETTAGE : Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

AFFICHAGE : Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : le nom, l'adresse de l'éleveur et le numéro de téléphone de l'élevage. Toute distribution de prospectus, non autorisée par les organisateurs, est interdite dans l'enceinte de l'exposition. Il est interdit de faire signer une pétition quel que soit son objet sans l'accord du président du CSHN.

OREILLES COUPEES : Les chiens nés, en France ou à l'étranger, après le 28 août 2008 dont les oreilles sont coupées sont interdits de concours en France

SERVICE VETERINAIRE : Le service vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition

La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendante de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS : Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception : de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines. Sont admis à l'exposition tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la S.C.C. et la F.C.I. Les chiens de 1^{ère} catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements (le nombre de participants par jour étant limité, la date de clôture pourra être avancée),
- b) les engagements «au poteau» le jour de l'exposition sauf les omissions ou erreurs d'informatique,
- c) toutes modifications aux inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe Lot d'Elevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris (voir feuille d'engagement). Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut pas se présenter. L'accusé de réception devra être présenté à l'entrée.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRES (la date de référence pour les âges / classe est la veille de l'ouverture de l'exposition)

CLASSE INTERMEDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois (comptés la veille de l'ouverture de l'exposition). Cette classe donne droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe Ouverte et la classe Travail.

CLASSE OUVERTE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois au jour d'ouverture de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe Travail.

CLASSE TRAVAIL : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois au jour de l'exposition (conditions au dos de la feuille d'engagement) et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC. La récompense doit être obtenue avant la date de clôture de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe Ouverte.

CLASSE CHAMPION : Réservé exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des pays membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. (joindre la copie des titres), âgés de 15 mois au jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements de la manifestation.

CLASSE JEUNE : Pour les chiens âgés de 9 à 18 mois (comptés au jour de l'ouverture de l'exposition). Cette classe donne droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au CACS et au CACIB.

CLASSE VETERAN : Pour les chiens de 8 ans et plus. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS. Les chiens peuvent obtenir les qualificatifs Excellent, Très Bon, Bon, Assez Bon, Insuffisant et les 4 premiers sont classés s'ils ont obtenu le qualificatif nécessaire.

CLASSE PUPPY : Pour les chiens âgés de 6 à 9 mois.

CLASSE BABY : Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois

Ces deux classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif, le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion, Jeune, Puppy, Baby, Vétéran.

Lot d'AFFIXE : Classe pouvant être constituée sur place. Pour au moins 3 et au plus 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Inscriptions avant 14h00 au secrétariat de l'exposition.

Classe Reproducteur : Classe pouvant être constituée sur place. Pour un sujet mâle ou femelle accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré. Inscriptions avant 14h00 au secrétariat de l'exposition.

COUPLE : Pour deux chiens de même race et variété, de sexes différents, déjà engagés dans une classe individuelle, appartenant au même propriétaire.

MEUTE :

Chiens courants : Pour six chiens courants minimum, de même race, sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire dont 3 chiens minimum doivent être engagés en classe Travail.

Teckels et Terriers : Pour les six Terriers ou les six Teckels, le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS : La clôture des engagements est fixée au **3 mai puis au 20 mai 2016**. Tout engagement parvenant après la date de clôture (date de réception) sera refusé et remboursé. Les engagements dont le règlement ne sera pas effectué avant la date de clôture ne seront pas pris en considération et retournés. Aucun règlement ne sera accepté le jour de l'exposition. Le nombre de chiens étant limité à 2000 chaque jour, la clôture pourra éventuellement intervenir avant la date si le nombre maximum était atteint. Les exposants étrangers peuvent effectuer un versement sur notre compte bancaire : **IBAN FR76 1670 6050 2250 3465 7700 519 – Code Bank AGRIFRPP867**

REFUS ou EXCLUSIONS :

1. Des engagements. La société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans en préciser le motif, et les rembourser même après les avoir acceptés.
2. Des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition)
 - a) ceux refusés par le service vétérinaire ;
 - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés ;
 - c) ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée de l'exposition est formellement interdite.
 - d) ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

Les engagements dans les cas a) et b) ne sont pas remboursés.

JUGEMENTS : Les juges officiel suffisent sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un juge (qualifié ou stagiaire) ou expert-confirmateur de la race. Un juge défaillant peut être remplacé par tout juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents, au moment du jugement, ne seront classés par la suite. Le juge a la faculté d'examiner et d'attribuer un qualificatif officiel sans les classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall. Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT : Qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race - présenté en parfaite condition - réalisant un ensemble harmonieux et équilibré ayant « de la classe » et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra dominer ses petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

TRES BON : Qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions - en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniables. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON : Qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas importants.

ASSEZ-BON : Qualificatif attribué à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition physique.

INSUFFISANT : Qualificatif pour un chien ne remplissant pas les critères de confirmation.

Dans chaque classe, sauf les classes Puppy, les quatre meilleurs chiens seront primés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement.

Le 1^{er} prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif **TRES BON**. **Les chiens qualifiés BON ou ASSEZ BON ne pourront prétendre à un classement**.

Les 1^{er} prix sont jugés suivant l'échelle des points adoptée par la S.C.C., et le décompte des points doit être effectué, soit dans le ring du juge, soit dans un ring préparatoire au ring d'honneur.

C.A.C.S. : Le CACS ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} Excellent en classe Intermédiaire, ou en classe Ouverte ou en classe Travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel. Cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place. Les juges font des propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier ci ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine reconnu. Il appartient à la SCC de s'assurer pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées. Les CACS ne sont valables qu'après leur homologation par la SCC. La RCACS peut être convertie en CACS si le chien proposé pour le CACS :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines ;
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Conformité au Standard.

C.A.C.I.B : le dimanche seulement

Les propositions de CACIB ne sont autorisées que pour les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail et Champion. La classe des Jeunes ne peut prétendre à l'attribution du CACIB. Les juges font les propositions de CACIB d'après le mérite absolu des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine reconnu. Il appartient à la FCI de s'assurer que les chiens proposés sont acceptés à l'exposition. Le CACIB ne peut être attribué qu'à un chien classe 1^{er} Excellent. Cette récompense n'accompagne pas automatiquement cette première place. Les chiens proposés pour la RCACIB peuvent obtenir la conversion en CACIB si le chien proposé pour le CACIB :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge, de ses origines, etc...
- s'il a déjà le titre de Champion International.

En cas d'attribution d'un seul CACIB pour plusieurs variétés d'une même race ou dans le cas d'une race trop nombreuse jugée par deux juges différents, le juge chargé d'attribuer le CACIB sera désigné d'avance par le CSHN et cette désignation sera portée au catalogue et à la connaissance des exposants.

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit, dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution d'un montant équivalent à trois fois les frais de participation du premier chien qui restera acquis à la société si, après examen, elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS : Pourront être exclus, temporairement ou définitivement, des expositions et concours organisés par le Club Saint Hubert du Nord, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- a) les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur,
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration,
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci,
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres du CSHN ou des vétérinaires de service,
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre,
- f) ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée.

RESPONSABILITE : La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers, qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnu responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement, dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement. Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugées par le comité de l'exposition (voir paragraphe Réclamations).



Club Saint Hubert du Nord

DOUAI – Gayant Expo

le 11 et 12 juin 2016



Demande d'engagement – Meldeschein – Entry Form

CACS

Samedi 11 juin (uniquement)
only Saturday

CACS et CACIB

Dimanche 12 juin (uniquement)
only Sunday

CACS et CACS/CACIB

Samedi 11 et Dimanche 12/6/16
the two days

IMPORTANT : Cocher un jour ou les deux jours – Choose the good day or the two days

Race – Rasse – Breed :

Sexe – Geschlecht – Sex : Couleur – Farbe – Colour : Poids – Gewicht – Weight :

Taille – Grösse – Size : Nature du Poil – Haar – Hair : Oreilles Coupées : OUI - NON

Nom du chien – Name des Hundes – Name of the Dog :

N° au Livre d'Origines – Zuchtbuch Nr – Registration number : (avec indication de ce livre – Mention of origine book)

Date de naissance – Geburtsdatum – Birth date :/...../..... N° Identification :

Nom du père - Name des vaters – Name of the sire :

Nom de la mère – Name der Mutter – Name of the dam :

Nom du Producteur - Name des Züchters – Breeder's name :

Adhérent du CSHN : OUI – NON (N° d'adhérent :)

Nom du présentateur si différent du propriétaire :
Name of the handler if different than the owner

Nom du propriétaire - Name des Eigentümers – Owner's name :

Adresse – Address :

Code Postal : Ville :

Pays : Téléphone : E-mail :

Classe dans laquelle le chien est engagé – Class into which the dog is entered

Intermédiaire 15 – 24 mois, monate, months	Ouverte - Open Minimum 15 mois – No dog under 15 months	Travail Working Class Minimum 15 mois No dog under 15 months	Champion Minimum 15 mois – No dog under 15 months	Jeune Jugend – Junior 9 à 18 mois – monate - months
Puppy 6 à 9 mois, monate, months	Baby 4 à 6 mois, monate, months	Vétérain à partir de 8 ans	Chien ne concourant pas No compet dog	Confirmation gratuite pour chien exposé OUI - NON
Meute Laufhundmeuten – Packs	Couple	Classe Reproducteur	Lot d'Affixe	Nbre de Cartes d'accompagnateurs

MODE DE PAIEMENT

1 – CHEQUE BANCAIRE ou POSTAL à l'ordre du CSHN

2 – MANDAT CASH

3 – VIREMENT BANCAIRE

(IBAN : FR76 1670 6050 2250 3465 7700 519 – Code Bank : AGRIFRPP867)

Somme – Überwiesener – Amount :

Envoyer votre inscription, une enveloppe timbrée et votre paiement au :
CSHN - Expositions de Douai
26 Résidence Charles Dupas
59111 - LIEU-SAINT-AMAND (France)
03 27 89 85 25
ou 03 20 82 97 80 ou 09 65 14 99 74

Engagements possible sur /

www.cedia.fr

sans supplément

Et www.doggle.com

avec supplément

Je déclare accepter sans restriction ni réserve les obligations qui résultent pour moi du présent engagement et qui figurent au verso de cette même feuille.

Ich erkläre hiermit, ohne Einschränkung den aus dieser Anmeldung sich ergebenden Verpflichtungen, die auf der Rückseite dieses Formulars wiedergegeben sind, nachzukommen.

I declare I accept without any restriction nor reserve the obligations of the present entry which appear overleaf.

Si mon chien est désigné "Meilleur de sa race" dans l'une des différentes classes, je m'engage à ce qu'il soit présent sur le ring d'honneur. Si mon chien est désigné « Meilleur de son groupe », je m'engage à ce qu'il soit présent à la fin de l'exposition afin qu'il puisse concourir lors de la désignation du Meilleur chien de l'exposition.

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant sur cet engagement. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société organisatrice de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

Le – Datum – Date :

Signature du propriétaire

Unterschrift des Eigentümers

Owner's signature

Ages minimum pour la confirmation					
1 ^{er} Groupe Bergers Allemands - Bergers de Brie – Bouvier des Flandres	15 mois	3 ^{ème} et 4 ^{ème} Groupe 5 ^{ème} Groupe	Tout le Groupe sauf races ci-dessous	12 mois	
Reste du Groupe	12 mois	Chien de Canaan, Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Ibizenco, Portugais	15 mois		
2 ^{ème} Groupe Rotweiler, Doberman, Schnauzer Géant, Dogue Allemand, Dogue de Bordeaux, Mastiff, Hovawart, Bullmastif, Montagne des Pyrénées, St Bernard, Terre Neuve, Léonberg, Landseer, Mâtin de Naples, Dogue du Tibet, Mâtin Pyrénées, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois – Cane Corso	15 mois	Samoyède, Esquimau du Groenland, Akita Inu	15 mois		
Dogue de Mâtin Pyrénées, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois – Cane Corso	12 mois	6 ^{ème} et 7 ^{ème} Groupe sauf Rhodesian Ridgeback (15 mois)	12 mois		
Reste du Groupe	15 mois	8 ^{ème} Groupe	Reste du Groupe	12 mois	
10 ^{ème} Groupe Whippet, Petit Lévrier Italien	12 mois - Reste du Groupe	9 ^{ème} Groupe Epagneuls Pékinois et Japonais	10 mois - Reste du Groupe	12 mois	

Renseignements à fournir pour les classes TRAVAIL - CHAMPION - NE CONCOURANT PAS

Joindre une copie de l'attestation d'autorisation d'inscription en classe travail

Chiens de défense

Date et lieu où le chien a obtenu :

- soit un R.C.I. 1 ou I.P.O. 1,
- soit un brevet de mondioring,
- soit pistage F.C.I. 1,
- soit un test international de sauvetage,
- soit un brevet de chien de défense,
- soit un brevet en campagne,
- soit un brevet en pistage,
- soit un brevet troupeau.

Chiens d'Arrêt Britanniques et Continentaux :

Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu un TRES BON ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie.

Chiens Courants

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un BREVET DE CHASSE

Spaniels

Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une MTHR

Barbets

Date et lieu où le chien a obtenu un Brevet de Travail à l'Eau 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie

Terriers

Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points

Teckels

Date et lieu du concours au terrier où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^{ème} prix.

Chiens d'Elan Norvégien

Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chiens de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens Nordiques de Traîneau

Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1

Lévières

Date et lieu de l'épreuve à CACIL où le chien s'est classé dans la première moitié des concurrents engagés (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

CLASSE CHAMPION

Date d'homologation du titre de Champion National ou de Champion International (joindre une copie des justificatifs)

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

NE CONCOURANT PAS

Pour les chiens inscrits titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge. **Vous devez donc impérativement remplir une feuille de demande d'inscription pour un chien engagé en classe Ne concourant pas.**

PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Avis aux exposants résidant en France

Le Ministère de l'Agriculture (Direction des Services Vétérinaires) exige, pour les chiens provenant d'un département infecté de rage ou reconnu indemne depuis moins d'un an, un certificat de vaccination antirabique libellé sur l'un des imprimés officiels enregistrés par le CERFA. La validité d'un certificat débute : en cas de primo-vaccination : un mois après la date de délivrance, la date de fin de validité doit être portée sur le certificat ; en cas de vaccination de rappel : le jour même de la vaccination. La date de fin de validité doit être portée sur le certificat.

Le contrôle des certificats et l'examen sanitaire des animaux présentés sont assurés par un vétérinaire désigné par le Directeur des Services Vétérinaires du département. Ce vétérinaire peut refuser l'admission des animaux pour non conformité aux conditions sanitaires.

Les animaux présentés doivent être en parfait état de santé. L'origine de chacun devra pouvoir être justifiée à tout moment.

Si, dans certains départements autres que celui qui est atteint par la rage (départements qui sont alors, pour simplifier, qualifiés de), une prime est attribuée par l'Etat à toute personne apportant la preuve de la destruction d'un renard, c'est pour tenter de diminuer la densité de la population vulpine dans ces territoires et éviter leur envahissement par l'enzootie rabique. Il n'en reste pas moins que les carnivores domestiques qui y sont hébergés sont seulement soumis aux dispositions réglementaires applicables dans les départements indemnes, notamment à l'article 213 du Code Rural, en ce qui concerne les animaux errants.

En conséquence, les propriétaires des chiens dont le domicile est situé dans l'un des départements ci-dessus indiqués, doivent être munis du certificat prévu pour l'accès du chien à l'exposition canine.

Les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux services vétérinaires départementaux, une photocopie du certificat de vaccination contre la rage de chaque chien engagé. En conséquence, nous vous demandons de joindre cette photocopie à votre feuille d'engagement.

Avis aux exposants résidant à l'étranger

Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants. L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectués depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

**Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre la gastro-entérite à parvo-virus.
Entrée formellement interdite dans l'enceinte de l'exposition aux chiens non inscrits, non engagés.**

A noter... A noter... A noter... A noter...

Entrée et sortie des chiens : Les chiens devront être arrivés 45 minutes avant l'heure prévue pour le jugement de la race (horaires envoyés dans la semaine qui précède la manifestation). Les chiens non classés pourront quitter l'exposition à l'issue des jugements sur présentation du carton de récompense

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant au verso. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société organisatrice de toute responsabilité du fait d'accident (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.

Si mon chien est désigné « Meilleur de sa race » dans l'une des différentes classes, je m'engage à ce qu'il soit présent sur le ring d'honneur le même jour. Si mon chien est désigné « Meilleur du Groupe » (adulte), je m'engage à ce qu'il soit présent à la fin de l'exposition afin de concourir pour le titre de « Meilleur Chien de l'Exposition ».

Signature – Unterschrift :